



maison d'accueil au Cambodge



Association humanitaire D'une Famille à l'Autre - Ptea Clara
BP26 - 85470 Brétignolles Sur Mer - France
www.ptea-clara.com - ptea-clara@hotmail.fr

CONTRAT DE PARRAINAGE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE

Je parraine un enfant de Tareap Daunsô

Le Parrain

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Tél. : _____

Mail : _____

Je m'engage à parrainer l'enfant : _____

Et à respecter les conditions de parrainage définies par l'Association « d'une Famille à l'Autre »

- Je règle la somme de 30 euros par **Prélèvement automatique mensuel**
 Je joins le document bancaire SEPA et un RIB pour prélèvement automatique

Les parrainages peuvent durer jusqu'à la fin de la scolarité de l'enfant. Au bout d'une année, vous êtes libres d'arrêter votre parrainage à tout moment, sans justificatif et par simple courrier.

Les dons versés donnent droit à des déductions fiscales. Chaque début d'année, vous recevrez votre reçu fiscal attestant du montant de vos dons.

Cadre réservé à l'Association

Numéros d'affiliation : PARRAIN _____ FILLEUL(E) _____

Date :

Signature du parrain :

Signature Association « d'une Famille à l'Autre »



En devenant marraine ou parrain, vous soutenez les perspectives d'avenir d'un enfant. L'association mettra tout en œuvre pour que vous puissiez suivre cet enfant au mieux et le plus régulièrement possible. Il sera heureux d'avoir de vos nouvelles.